

## *Régime minceur pour les assurés sociaux qui devront s'accommoder des effets indésirables de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2010.*

Les complications chroniques dont nous allons être victimes :

- augmentation du forfait hospitalier de 16 € à 18 € (+12,5 %)
- Baisse du taux de remboursement et déremboursement de certains médicaments.

### Les effets secondaires

Annonce des mutuelles d'augmenter leur tarif de 4 % en moyenne l'année prochaine.

Alors que les entreprises bénéficient de 30 milliards d'exonération de cotisations dont près de 3 milliards ne sont pas compensées par l'État.

**La pilule ne passera pas !**